

**APPEL A PROJET**  
**Economie circulaire et dynamique territoriale**  
**29 SEPTEMBRE 2017**  
**VALTOM**



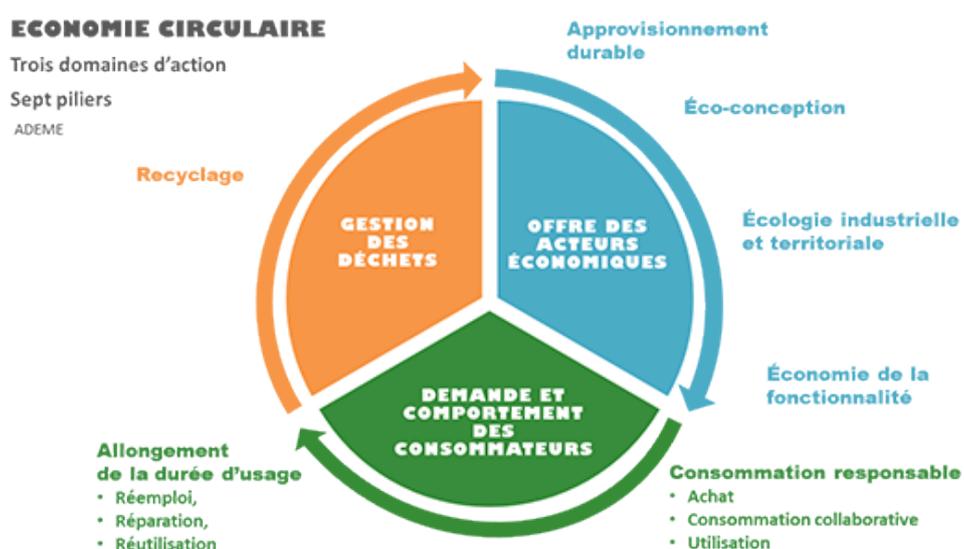
**Syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire**, le VALTOM agit pour réduire les déchets sur le territoire. Suite à sa labellisation **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage par le Ministère de l'Environnement** en 2015, le VALTOM souhaite élargir son action de prévention à la **promotion de l'économie circulaire et s'ouvrir au monde économique et associatif**.

En amont de la journée départementale d'information et d'échanges autour de la gestion des déchets ménagers, Valor'D, le 29 septembre 2017, le VALTOM lance un **appel à projets à destination des entreprises en création ou créées depuis moins de trois ans, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des citoyens, des collectifs et associations qui s'engagent dans des actions de réduction des déchets et de promotion de l'économie circulaire**. Il vise à apporter un soutien financier et un réseau d'acteurs à deux projets engagés dans ces thématiques.

## L'ECONOMIE CIRCULAIRE : NOUVEAU PARADIGME ECONOMIQUE POUR UNE CROISSANCE DURABLE

Le modèle de production et de consommation qui prévaut depuis la révolution industrielle repose sur des ressources naturelles abondantes et un **schéma linéaire** d'extraction et de consommation de ressources puis de création de déchets. Cependant, ce modèle trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux, d'emploi et de l'augmentation de la population mondiale. Nos prélèvements dépassent déjà largement la capacité de la terre à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets.

**L'économie circulaire est un concept mobilisateur qui permet de repenser nos modes de production et de consommation. Il réunit des activités déjà bien développées (réutilisation, recyclage etc.) et des démarches plus récentes (écologie industrielle, écoconception)**. Elle a pour ambition de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques innovants en agissant sur 7 grands piliers :



Source : Ademe

C'est pour cela que le VATLON souhaite s'engager pour la promotion de l'économie circulaire auprès du grand public et des porteurs de projets. Dans chaque idée nouvelle se cache un potentiel au service de la réduction ou de la valorisation des déchets qui peut s'avérer être bénéfique pour tous. L'économie circulaire nous sort de ces idées préconçues qui feraient de la défense de l'environnement une contrainte pour notre économie. Désormais, le déchet doit être appréhendé comme étant une ressource durable pouvant revêtir de multiples fonctions et se régénérer dans plusieurs cycles de vie.

La hausse des prix des matières premières liée à la rareté et aux tensions géopolitiques oblige les entreprises à s'adapter et à changer de paradigme. D'autant plus que selon la fondation Ellen McArthur, les opportunités créées par l'économie circulaire pourraient atteindre 487 Md €<sup>1</sup> au sein de l'UE.

## EN QUOI CONSISTE L'APPEL A PROJET « Economie circulaire et dynamique territoriale » ?

Les objectifs de cet appel à projet sont :

- Promouvoir l'économie circulaire et la réduction des déchets
- Faire émerger des initiatives locales innovantes dans ces domaines
- Sensibiliser les entreprises et citoyens à ces thématiques.

**Pour cela, nous lançons les inscriptions à l'appel à projet le 16 juin pour une durée de 2 mois environ (clôture le 10 août).**

Pour candidater, les porteurs de projet devront fournir un dossier de présentation (5 pages maximum) comprenant (plan à titre indicatif) :

- Une photo/vidéo du projet
- La fiche d'identité à télécharger sur le site internet avec le résumé du projet,
- Une présentation de l'idée concrète **et son lien avec l'économie circulaire**
- Le contexte du projet (législatif, environnemental, économique, sociétal, opportunité, faiblesse)
- Vos motivations
- Le descriptif des étapes dans la mise en œuvre et les besoins
- Les partenaires éventuels (une attention sera apportée aux partenariats locaux)
- Le financement
- L'avenir du projet (développement).

*En attendant la phase de sélection et de vote, les candidats pourront d'ores et déjà s'entraîner et échanger autour de leurs projets lors de la soirée #UPHEROS organisée le 25 juillet à Epicentre (Clermont-Ferrand) par Auvergne Nouveau Monde sur le thème de l'économie circulaire.*

UN VOTE POPULAIRE POUR SENSIBILISER LA POPULATION A LA GESTION DES DECHETS ET A LEUR POTENTIEL

---

<sup>1</sup> Fondation Ellen Mc Arthur, rapport « Vers une économie circulaire : fondement économique et commercial d'une transition accélérée »

En effet, après une phase de présélection par le VALTOM, **les projets seront présentés et soumis aux votes du public sur le site internet du VALTOM à partir du 28 août et jusqu'au 22 septembre**. Les 4 projets ayant reçu le plus de votes viendront présenter leur initiative face au public et à un jury composé de membres du VALTOM, de ses collectivités adhérentes et des partenaires, lors de la journée VALOR'D du 29 septembre. A l'issue des présentations, le jury procédera aux délibérations. **Les deux projets gagnants seront annoncés en clôture de journée, remporteront chacun 2 500 €** et se verront accompagnés par le VALTOM dans la mise en relation avec des partenaires

*La journée VALOR'D, c'est quoi ?*

*Cette journée départementale d'information et d'échanges autour de la gestion des déchets ménagers réunit tous les acteurs du secteur afin de partager sur les orientations à venir sur le territoire du VALTOM. Réservée aux professionnels du secteur, le VALTOM a décidé cette année de l'ouvrir au public afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux de la gestion des déchets. La présentation des projets sélectionnés aura lieu à ce moment-là en extérieur, dans le cadre convivial du parc adossé au casino de Royat (sous réserve de la météo, sinon la manifestation aura lieu au sein du casino).*

Cette « soirée » grand public débutera à partir de 18h. Les 4 équipes finalistes seront invitées à présenter leur projet durant 15 minutes (divisé en deux parties présentation puis échange avec le jury). A la fin des présentations, le jury aura un temps pour délibérer. En parallèle, le grand public pourra se divertir avec une séance de court-métrages sur la thématique des déchets (la Ville de Clermont-Ferrand étant la capitale mondiale du court-métrage). Le VALTOM s'engage à fournir à chaque lauréat :

- Une dotation de 2 500 €
- Une visite des installations de traitement des déchets et une mise en réseau avec les professionnels du secteur présents sur le territoire.

#### RAPPEL DU PLANNING

|                       |   |
|-----------------------|---|
| 16 juin 2017          | Début des inscriptions  |
| 25 juillet 2017       | UP Héros avec Auvergne Nouveau Monde (présentez et échangez autour de votre projet dans un cadre convivial et préparez-vous pour le 29 septembre et votre éventuel passage devant notre jury) |
| 10 août 2017          | Clôture des inscriptions  |
| 25 août 2017          | Présélection  |
| 28 août 2017          | Début de la phase de vote du public sur notre site internet   |
| 22 septembre 2017 10h | Fin de la phase de vote grand public  |
| 22 septembre 2017 16h | Annonce des 4 finalistes  |
| 29 septembre 2017     | Présentation des projets devant le jury et annonce des lauréats   |

## L'APPEL A PROJET « Economie circulaire et dynamique territoriale » EST UN PROJET CITOYEN

Bien qu'encore peu connue du grand public, l'économie circulaire est pourtant intégrée dans un grand nombre de nos gestes et actions quotidiennes. Le Vélib', prônant l'usage et le partage du vélo, plutôt que son acquisition, c'est de l'économie circulaire. Aller chez le cordonnier faire réparer ses chaussures au lieu d'en acheter une nouvelle paire, c'est de l'économie circulaire. L'installation de composteurs pour valoriser ses déchets alimentaires et les réutiliser dans son jardin, c'est aussi de l'économie circulaire.

Mais l'économie circulaire engage aussi les entreprises dans l'innovation et l'investissement dans la recherche afin de trouver des solutions dans la gestion des déchets ou des procédés peu énergivores. Elle fait la part belle à l'écoconception et permet aux entreprises de se réunir afin de lier efficacité économique et soutenabilité écologique.

Elle s'est aussi très rapidement inscrite dans le cadre d'une économie sociale et solidaire. Dès les années 60, les structures d'insertion se sont engagées pour le réemploi et le recyclage faisant de l'économie circulaire avant l'heure. Elle développe l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, et est pourvoyeuse de métiers non délocalisables permettant la relocalisation des ressources. De nombreuses associations s'y sont aussi développées créant ainsi de nouveaux engagements au service de grandes causes, telles que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion de la construction écoresponsable, la sensibilisation sur le réemploi ... entraînant là encore de nouveaux emplois.

Les projets issus de l'économie circulaire sont souvent à l'initiative de femmes et d'hommes souhaitant agir pour leur conviction pour faire évoluer la société vers une économie plus soutenable. Ces personnes s'investissent aussi fortement pour que leurs projets aient un impact positif localement.

**Vous avez une idée qui rentre dans ces critères ? Que vous soyez une jeune entreprise, association, collectif ou simple citoyen, déposez votre idée ! Nous soutiendrons les deux projets les plus porteurs pour l'économie circulaire sur notre territoire !**